

CAPZA

Compte-rendu de la Politique d'engagement actionnarial

Février 2022

PARIS | MUNICH | MADRID | MILAN

Le présent rapport a pour objectif de présenter un compte-rendu de la mise en œuvre de la politique d'engagement actionnarial de CAPZA auprès des sociétés financées pour le compte de ses investisseurs.

1. Le suivi de la stratégie et de l'impact social, environnemental et du gouvernement d'entreprise

Avant d'investir dans une participation, les équipes d'investissement ont systématiquement évalué les performances financières des sociétés cibles. Cette étape passe généralement par la réalisation de due diligences (financières, juridiques, stratégiques...) ainsi que par des contacts approfondis avec le management des sociétés cibles. CAPZA s'attache au même titre à l'impact social, environnemental et de gouvernance d'entreprise (ESG) des sociétés en portefeuille. En plus d'une politique d'exclusion, la société de gestion a pris en compte les risques de durabilité et les incidences en matière de durabilité en amont des investissements réalisés par fonds.

Une fois l'investissement réalisé, un suivi régulier des performances financières et extra financières de chaque société en portefeuille a été effectué tout au long de la période de détention et a permis de définir des plans d'action avec les équipes de management. La société de gestion a défini ses processus objectifs en matière environnementale, sociale et de gouvernance dans sa politique. Ces documents sont publiés sur le site de la société de gestion (<https://capza.co/fr/engagements-esg>).

2. Le dialogue avec les sociétés détenues

Le dialogue avec les sociétés en portefeuille a été réalisé par deux biais : d'une part via les organes de contrôle des sociétés (conseil d'administration, conseil de surveillance, assemblées), et d'autre part via un contact périodique avec les dirigeants et les (autres) actionnaires présents au tour de table le cas échéant.

Par ailleurs, CAPZA s'est efforcé d'initier et d'entretenir une démarche ESG avec le management des sociétés détenues afin de leur apporter de la valeur et les faire progresser sur leur performance extra financière. Selon la situation et la politique d'investissement du fonds, des objectifs ESG ont été formalisés au moment de la signature du contrat avec les entreprises.

3. L'exercice des droits de vote et des autres droits attachés aux actions

La politique d'exercice des droits de vote établie par CAPZA est exercée dans l'intérêt exclusif des investisseurs.

CAPZA s'est efforcé de voter dans les sociétés pour lesquelles elle détient au travers des fonds gérés, une participation d'au moins 5% des droits de vote. Pour cela, les gérants qui suivent les dossiers ont eu la charge d'instruire et d'analyser les résolutions soumises aux Assemblées Générales (AG). Ils ont été à même de décider des votes à exercer exercés en participant aux assemblées générales, en votant par procuration ou par correspondance.

Au cas par cas les résolutions soumises aux assemblées générales ont été étudiées, notamment celles portant sur :

- a) Les décisions entraînant une modification des statuts ;
- b) L'approbation des comptes et l'affectation du résultat ;
- c) La nomination et la révocation des organes sociaux ;
- d) Les conventions dites réglementées ;
- e) Les programmes d'émission et de rachat de titres de capital ;
- f) La désignation des contrôleurs légaux des comptes ;
- g) Tout autre type de résolution spécifique que la SGP souhaite identifier.

4. La coopération avec les autres actionnaires et autres parties prenantes

Au cours de l'année 2021, CAPZA a régulièrement échangé avec l'ensemble des parties prenantes (actionnaires, auditeurs, management de la société en portefeuille etc.), notamment au travers des organes de gouvernance ou des assemblées générales, et a pu être amené à réaliser des pactes d'actionnaires afin de consolider sa position et assurer le développement de la société.

CAPZA a également contribué à l'amélioration des bonnes pratiques au sein du capital investissement. CAPZA est d'ailleurs signataire des PRI, de Finance For Tomorrow, de l'initiative climat international ainsi que de la charte de la diversité visant à promouvoir l'égalité femme-homme.

5. La prévention et la gestion des conflits d'intérêts réels ou potentiels par rapport à leur engagement.

CAPZA dispose d'une politique et d'une procédure de gestion des conflits d'intérêts revues dès que nécessaire et notamment cette année. Chaque collaborateur a été sensibilisé dès son arrivée et durant l'exercice de ses fonctions aux problématiques de conflits d'intérêts.

CAPZA dispose également d'une cartographie des conflits d'intérêts potentiels, régulièrement mise à jour, et tient un registre listant les cas effectivement rencontrés et leurs résolutions.

Aucun conflit d'intérêts avéré n'est survenu sur la période considérée.